

Vos questions / nos réponses

CONSOMMATION - VIOLENCE - RISQUE PERIL PARENTS

Par [Profil supprimé](#) Postée le 03/12/2014 09:41

Bonjour,

je vous contacte car tout ma famille et moi-même sommes dans une impasse totale et nous avons besoin d'aide.

Mon frère de 26 ans se drogue au cannabis depuis plusieurs années, et atteint de troubles psychiatriques sévères, présentant tous les signaux d'un pervers narcissique d'une extrême violence (verbale, et physique) à destination de mes parents dont la santé est fragile (ma mère (64 ans, hypertension), mon père (70 ans, diabétique, invalide non voyant, parkinson).

Contexte :

D'une première consommation festive passant inaperçue durant sa première jeunesse, sa consommation est devenue progressivement et insidieusement massive à mesure qu'il s'isolait pour atteindre de hautes doses.

En mai 2013, de très graves désordres psychiques ont conduit à un internement d'office à ma demande à La Garancière à l'hôpital psychiatrique de Saint Anne (Paris) au sein duquel il est resté une première fois durant 15 jours.

L'équipe médicale a fait le lien entre bouffées délirantes et surconsommation de substance cannabique.

A la fin de ce premier séjour, un traitement médicamenteux assorti d'un suivi psychologique hebdomadaire lui ont été prescrits.

Dans le même temps, il a quitté Paris pour aller s'installer dans le Loiret chez mes parents âgés afin qu'il se remette sur pied.

Or, une fois chez mes parents, son traitement n'a été réellement suivi (arrêt des médicaments et des consultations psy).

Une rechute nécessitant un nouvel internement à Saint Anne pour une période de 15 jours est donc survenu en fin d'année 2013.

Depuis sa seconde ressortie de Saint Anne, son comportement est absolument abominable et infect avec mes parents, mon frère qui a quitté le domicile parental depuis, ainsi que moi-même. Il extorque de l'argent à mes parents avec violence, casse des objets de valeur dans la maison, tiens des propos infâmes à l'endroit de tous les membres de la famille.

Il reconsume du cannabis à haute dose. Sa vie est désordonnée avec des comportements incohérents.

Il refuse catégoriquement tout traitement. Il refuse catégoriquement tout suivi psychologique. Par ailleurs, son comportement présente tous les signaux d'un cas de pervers narcissique.

Il use d'une violence psychologique extrêmement élaborée pour dénigrer, manipuler et blesser tous les membres de la famille. La situation familiale est devenue irrespirable. Un traitement médicalisé devient indispensable.

Mes parents sont dépourvus de recours et sont dans l'impasse totale.

Je m'inquiète de très graves conséquences de son comportement sur la santé de mes parents à très court terme. Nous demandons de l'aide, car il refuse de s'en sortir.

Il ne marque pas de réelle volonté de s'en sortir.

Que pouvez-vous nous conseiller pour avancer ? pour l'éloigner de la maison ? pour le traiter ?

Merci pour votre aide rapide. Pour nous le temps presse déjà.

Mise en ligne le 03/12/2014

Bonjour,

Nous comprenons bien sûr que vous vous adressiez à notre service pour trouver des réponses face aux grandes difficultés rencontrées avec votre frère, néanmoins nous ne pensons pas être les plus à même de vous conseiller.

Il semble que votre frère souffre de désordres psychiques, peut être accentués par ses consommations de cannabis, mais au-delà d'arrêter de fumer ce produit, il paraît évident que son état nécessite une reprise des soins en psychiatrie. Pour dire les choses autrement, le fait que votre frère soit consommateur ne suffit pas à expliquer tout ce que vous décrivez de ses actes et comportements mais il semble que vous ne soyez pas sans le savoir.

Tout comme vous, il nous paraît prioritaire de protéger vos parents mais les décisions à prendre risquent de ne pas être simples. Il ne semble pas possible à plus long terme que vos parents continuent à se faire voler, à subir des violences et ils pourraient, pour dire « stop », envisager de porter plainte contre votre frère. Encore une fois, nous avons conscience de ce que cela représente, de la difficulté pour des parents d'aller au bout d'une telle démarche, mais ce mode de réponse est parfois nécessaire parce qu'à la hauteur de ce qui est subit.

Concernant plus directement votre frère, sachez que même en dehors d'un nouvel épisode de bouffée délirante, il serait à priori possible de procéder à nouveau à une demande de soins sans consentement, car la situation que vous décrivez pourrait en effet entrer dans le cadre légal de ces mesures d'hospitalisations. Peut-être pouvez-vous vous rapprocher de l'établissement dans lequel il a déjà été admis à deux reprises, vous pourriez être reçu par l'équipe qui s'est occupée de lui pour leur faire part de son évolution et discuter de l'éventualité d'une nouvelle hospitalisation. Là encore, nous nous rendons bien compte qu'il s'agit d'une décision difficile à prendre mais qui pourrait s'imposer devant le refus catégorique de votre frère de consulter librement.

Pour vous aider, vous et vos parents, face à toutes ces difficultés, ces décisions compliquées, nous vous encourageons à vous rapprocher d'une association venant en aide aux familles confrontées aux troubles psychiques d'un des leurs. Il s'agit de l'UNAFAM (Union Nationale des Familles et Amis de Malades psychiques) dont nous vous mettons le lien ci-dessous. Comme vous le verrez, ils disposent d'une ligne d'écoute téléphonique, « [Ecoute famille](#) », mais également de permanences départementales permettant de rencontrer d'autres familles confrontées aux mêmes types de difficultés et ainsi de partager les expériences et tentatives de résolution.

Cordialement.

En savoir plus :

- [UNAFAM](#)